



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 01-010819 : Budget annexe de l'Eau / Vote du Budget Supplémentaire 2019

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 25 JUILLET et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 18

Absent (s) : 06

Procuration (s) : 05

Total des votes : 23

Secrétaire de séance : Priscilla ALLOUETTE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 1<sup>ER</sup> AOUT

DEUX MILLE DIX-NEUF

L'an deux mille dix-neuf le 1<sup>ER</sup> AOUT à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

**PRÉSENTS :** Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1<sup>er</sup> adjoint - Laurence FELICIDALI 2<sup>ème</sup> adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3<sup>ème</sup> adjoint - Micheline ALAVIN 5<sup>ème</sup> adjointe - Yves PLANTE 6<sup>ème</sup> adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7<sup>ème</sup> adjointe - Jean Benoit ROBERT 8<sup>ème</sup> adjoint - André GONTHIER conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale.

**ABSENT(S) :** Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Éric BOYER conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale - Alette ROLLAND conseillère municipale -

**PROCURATION(S) :** Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4<sup>ème</sup> adjointe à Marc Luc BOYER - Victorin LEGER conseiller municipal à Gervile LAN-YAN SHUN - René HOAREAU conseiller municipal à Marie Josée DIJOUX - Jean Noël ROBERT conseiller municipal à Prscilla ALOUETTE - Ghislaine DORO conseillère municipale à André GONTHIER

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20190801-DCM01-010819M-  
DE  
Date de télétransmission : 05/08/2019  
Date de réception préfecture : 05/08/2019



Affaire 01-010819  
Budget annexe de l'Eau / Vote du Budget Supplémentaire 2019

---

L'avis n° 2019-001 rendu le 24 mai 2019 par la Chambre Régionale des Comptes qui a constaté que le projet de compte administratif 2018 présenté par le maire était conforme au compte de gestion 2018 établi par le comptable public, a proposé au Préfet de La Réunion de régler le budget primitif 2019 pour le budget principal et les quatre budgets annexes de la commune de La Plaine-des-Palmistes.

Dans ce contexte particulier du règlement d'office de tous nos budgets primitifs, le présent projet de budget supplémentaire du budget annexe de l'eau consiste donc, d'une part, à parachever l'équilibre budgétaire et la reprise du solde de clôture 2018 de la section d'investissement, notamment en vue de répartir le « suréquilibre à affecter » figurant dans le budget primitif 2019 tel qu'arrêté par la Préfecture.

En effet, l'affectation de ces recettes en suréquilibre est notamment nécessaire sur le budget 2019 afin d'assurer le bon fonctionnement de la régie des eaux qui doit faire face à des dépenses d'exploitation obligatoires (redevance de l'OLE notamment, dépenses d'entretien, analyses...).

D'autre part il convient également, en ce qui concerne plus particulièrement la section d'investissement, d'inscrire les crédits supplémentaires nécessaires pour poursuivre la réalisation des opérations en cours qui doivent impérativement être engagées dans la perspective du transfert de la compétence eau potable vers la CIREST au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le souhait de la Municipalité est d'engager tous les chantiers indispensables qui représentent un enjeu notable (station de potabilisation de Bras des Calumets notamment) de sorte que la CIREST puisse à son tour garantir l'aboutissement des initiatives communales en matière d'infrastructures d'eau potable.

Ainsi, le BS 2019 se présente synthétiquement de la façon suivante :

**En section d'exploitation :**

En dépenses, les mouvements nouveaux inscrits au titre du BS s'établissent à 952 442,34 euros et correspondant au montant du « suréquilibre à affecter » affiché par le budget primitif 2019 réglé d'office par la Préfecture sur avis budgétaire de la CRC n° 2019-001.

Les propositions nouvelles comprennent des ajustements des charges à caractère général (170 000 €), des autres charges de gestion courante (80 000 €) et des charges exceptionnelles (24 000 €). A ces opérations réelles, est rajouté un mouvement d'ordre au chapitre 023 de 678 442,34 € relatif au virement à la section d'investissement qui permettra d'autofinancer les dépenses d'investissement en évitant de recourir à l'emprunt bancaire.

**En section d'investissement :**

Il est également nécessaire de répartir le « suréquilibre de recettes » de 1 358 325,10 € affiché par le budget arrêté par la Préfecture. Ce montant correspond au cumul compensé du solde de clôture d'investissement de 1 637 452,05 € et du solde des restes à réaliser 2018 de - 279 126,95 €. Pour des raisons de concordance avec le compte de gestion 2018 du Trésor Public, nous reprendrons en recette dans la présentation du tableau synthétique le résultat 2018 reporté de 1 637 452,05 € ainsi que les restes à réaliser 2018 du compte administratif 2018.

En dépenses, les propositions s'établissent à 2 570 975,89 €, dont 2 036 767,44 € de propositions nouvelles et 534 208,55 € de restes à réaliser, selon le détail suivant :

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20190801-DCM01-010819M-  
DE  
Date de télétransmission : 05/08/2019  
Date de réception préfecture : 05/08/2019



- les restes à réaliser d'investissement figurant au compte administratif 2018 sont repris pour un montant de 534 208,45 € ;
- l'ajustement des crédits sur les projets d'investissement est nécessaire pour un montant total de 2 036 767,44 € comme le détaille les tableaux ci-dessous :

Libellé	BS
Etude de faisabilité nouveau forage S3	50 000,00
Diverses études	30 000,00
Etude nouveaux réservoirs	60 000,00
Etude renouvellement réseau CD 55	20 100,00
Etude bouclage Arums	20 000,00
Etude pose de réseau AEP rue Hervé d'Hort	20 000,00
<b>Total chap 20 (études)</b>	<b>200 100,00</b>

Libellé	BS
Renouvellement parc compteurs	60 000,00
Matériel de transport	45 000,00
Divers matériels	45 000,00
<b>Total chap 21 (acquisitions)</b>	<b>150 000,00</b>

Libellé	BS
Station traitement Bras des Calumets	75 726,00
Travaux de renforcement distribution Bras Piton à Rue Dureau	300 817,00
Construction réservoir Bras Piton	300 000,00
Renforcement bouclage Bras Patience et rue des Arums	359 993,44
Pose réseau Rue Hervé d'Hort et raccordement RN3 réservoir Bras des Calumets	187 131,00
Accord-cadre prestations hydrauliques	70 000,00
Renouvellement réseau CD55 section urbaine	250 000,00
Divers travaux	143 000,00
<b>Total chap 23 (travaux en cours)</b>	<b>1 686 667,44</b>

En recettes, les propositions s'établissent à 933 523,84 €, dont 678 442,34 € de propositions nouvelles et 255 081,50 € de restes à réaliser, selon le détail suivant :

- Les restes à réaliser d'investissement figurant au compte administratif 2018 sont repris pour un montant de 255 081,50 € au chapitre 13;
- Le virement de la section d'exploitation est augmenté de 678 442,34 € (chapitre 021).

Le tableau de synthèse ci-dessous détaille, par chapitres budgétaires, l'ensemble des inscriptions proposées.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS, **3 CONTRE** ( Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal) - **1 ABSTENTION** (Jacques GUERIN conseiller municipal) - **19 POUR** (Marc Luc BOYER Maire - Laurence FELICIDALI 2<sup>ème</sup> adjointe - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4<sup>ème</sup> adjointe - Emmanuelle GONTHIER 7<sup>ème</sup> adjointe - André GONTHIER conseiller municipal - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1<sup>er</sup> adjoint - Gervile LAN YAN SHUN 3<sup>ème</sup> adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - Micheline ALAVIN 5<sup>ème</sup> adjointe - Yves PLANTES 6<sup>ème</sup> adjoint - Jean Benoit ROBERT 8<sup>ème</sup> adjoint - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal) :

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20190801-DCM01-010819M-DE  
Date de télétransmission : 05/08/2019  
Date de réception préfecture : 05/08/2019



- **VOTE** le projet de budget supplémentaire 2019 comme présenté ci-dessus au niveau du chapitre sans votre formel sur chacun des chapitres.

- **AUTORISE** le maire ou en son absence, l'élu délégué à signer tous les documents y afférents

---

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE,

Marc Luc BOYER



Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20190801-DCM01-010819M-  
DE  
Date de téltransmission : 05/08/2019  
Date de réception préfecture : 05/08/2019



# BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019

## Budget annexe de l'Eau

### Commune de La Plaine des Palmistes

SECTION D'EXPLOITATION											
Chapitre	Libellé	BP 2019	Propositions nouvelles	Restes à réaliser 2018	Total 2019	Chapitre	Libellé	BP 2019	Propositions nouvelles	Restes à réaliser 2018	Total 2019
011	Charges à caractère général	110 000,00	170 000,00		280 000,00	70	Produits services et domaine	708 500,00			708 500,00
012	Dépenses de personnel	380 000,00			380 000,00	042	Opérations d'ordre entre sections	410 000,00			410 000,00
65	Autres charges de gestion	10 000,00	80 000,00		90 000,00	002	Résultat d'exploitation 2018 reporté	952 442,34			952 442,34
66	Frais financiers	29 500,00			29 500,00						
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	24 000,00		28 000,00						
042	Opérations d'ordre entre sections	270 000,00			270 000,00						
023	Virement a la section d'investissement	315 000,00	678 442,34		993 442,34						
<b>TOTAL</b>		<b>1 118 500,00</b>	<b>952 442,34</b>		<b>2 070 942,34</b>	<b>TOTAL</b>		<b>2 070 942,34</b>	<b>0,00</b>		<b>2 070 942,34</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT											
Chapitre	Libellé	BP 2019	Propositions nouvelles	Restes à réaliser 2018	Total 2019	Chapitre	Libellé	BP 2019	Propositions nouvelles	Restes à réaliser 2018	Total 2019
13	Subvention d'investissement					10	Dotations, fonds divers et réserves				
16	Emprunts et dettes assimilées	155 000,00			155 000,00	13	Subventions d'investissement	1 440 923,00		255 081,50	1 696 004,50
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	200 100,00	42 536,00	262 636,00	16	Emprunts et dettes assimilées				
21	Immobilisations corporelles	35 923,00	150 000,00	4 450,00	190 373,00	27	Autres immobilisations financières				
23	Travaux en cours	1 405 000,00	1 686 667,44	487 222,45	3 578 889,89	040	Opérations d'ordre entre sections	270 000,00			270 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	410 000,00			410 000,00	021	Virement de la section d'exploitation	315 000,00	678 442,34		993 442,34
001	Résultat d'investissement N-1 reporté					001	Résultat d'investissement N-1 reporté	1 637 452,05			1 637 452,05
<b>TOTAL</b>		<b>2 025 923,00</b>	<b>2 036 767,44</b>	<b>534 208,45</b>	<b>4 596 898,89</b>	<b>TOTAL</b>		<b>3 663 375,05</b>	<b>678 442,34</b>	<b>255 081,50</b>	<b>4 596 898,89</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 144 423,00</b>	<b>2 989 209,78</b>	<b>534 208,45</b>	<b>6 667 841,23</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 734 317,39</b>	<b>678 442,34</b>	<b>255 081,50</b>	<b>6 667 841,23</b>

Accusé de réception en préfecture  
 07/04/2019 16:52:20 90801-DEM01-010819M-  
 Date de télétransmission : 05/08/2019  
 Date de réception en préfecture : 05/08/2019



D2 - ARRETE - SIGNATURES



Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents ..... 19 .....  
 Nombre de suffrages exprimés ..... 23 .....  
 VOTES : Pour ..... 19 .....  
           Contre ..... 03 .....  
           Abstentions ..... 01 .....

Date de convocation : 25/07/2019

Présenté par le ..... Maire .....(1),  
 A ..... Plaine des Palmistes ..... le ..... 01 août 2019 .....

Le ..... Maire .....(1),  
 Délibéré par ..... le Conseil Municipal .....(2), réunion en session ..... ordinaire .....  
 A ..... Plaine des Palmistes ..... le ..... 01 août 2019 .....

Les membres du ..... CONSEIL MUNICIPAL .....(2)

*[Handwritten signatures and names of council members]*  
 P/S. N ROBERT  
 P. DOROY  
 P/LEGER victorin  
 Prosper Hoareau  
 René

Certifié exécutoire par .....(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....  
 A ....., le .....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;  
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740065-20190801-DCM01-010819M-DE  
 Date de télétransmission : 05/08/2019  
 Date de réception préfecture : 05/08/2019